

La CA39 vous aide à vous engager dans une MAEC : calcul de l'IFT de votre exploitation et aide au pré-engagement

Les MAEC Système « Grande Cultures », demandent la baisse de l'IFT des parcelles engagées par rapport à un IFT de référence donné.

Afin de vous aider à calculer l'IFT de votre système et de compléter votre dossier de pré-engagement, la Chambre d'agriculture du Jura vous propose :

1) Rendez-vous individuel (1/2 journée)

- **Calcul IFT** du système avec Mesp@rcelles par la CA39

Rendez-vous individuel afin de calculer votre IFT à partir de votre registre phytosanitaire

→ **données à apporter impérativement le jour de l'échange : produits phytosanitaires utilisés et doses appliquées sur chaque parcelle de votre exploitation** ainsi que les surfaces traitées.

- Aide à la réalisation dossier pré-engagement (apporter votre numéro de PACAGE).

2) Réunion collective (1 journée - 8 pers max/réunion)

- **Echanges et conseils par Florian Bailly-Maitre : technicien spécialisé de la CA39**
Possibilité de diminuer son IFT ? Etude de la prise d'une MAEC en 2015 ?

PACK (1) + (2) = 375euros H.T./exploitant

Vous pouvez vous renseigner ou prendre rendez-vous auprès de Delphine PARQUIN

delphine.parquin@jura.chambagri.fr